République Française *Département de la Savoie*

VILLE DE SAINT MICHEL DE MAURIENNE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2011

Le Vingt neuf avril à 18 Heures 30 minutes, Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie,
sous la présidence de M. Jean-Michel GALLIOZ, Maire.
Les membres du Conseil Municipal étaient tous présents :
M. A. DUFOUR, Maire Délégué de Beaune, M. M. GALLIOZ, Maire Délégué de Thyl.
Mmes et MM. : G. BOIS, D. MANCINO, S. BOUILLARD-FREULARD, P. SAYETTAT et J.M. BERNARD, Adjoints.
Mmes et MM. : M. GAY, D. MOTTA, C. ASTIER, P. MARIE, A. ESPOSITO, G. ROSSERO, P. MORARD-CHATAIGNIER.
A l'exception de : J.L. ALBRIEUX (procuration à S. BOUILLARD), J.P. EXARTIER (procuration à A. DUFOUR, F. FALCO (procuration à M. GAY).
Absents excusés : A. BETEMPS, P. JACOB, J. VIARD, N. GERVASONI et N.GOMES.
Secrétaires de séance : M. GAY
Date de Convocation : 21 avril 2011
C.M. en exercice : 23 Présents : 15 Votants : 18

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du conseil municipal du 1er Avril 2011 et des délibérations afférentes. Toutes ces décisions sont **approuvées à l'unanimité**.

1) TAUX DES IMPÔTS

La part départementale de la taxe d'habitation est reversée à la commune, ce qui explique le passage de 7,93% à 12,85%. Il en est de même pour la contribution foncière économique (passage de 18,64 % à 24,69 %) : une partie des fractions départementales et régionales revient à la Commune.
Le Conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux soit :

- Taxe d'habitation : 12,85 % Produit : 363 270 €
- Taxe foncière (propriété bâtie) : 13,62 % Produit : 632 785 €
- Taxe foncière (propriété non bâtie) : 89,37 % Produit : 7 239 €
- C.F.E : 24,69 % Produit : 943 652 €

Approuvés à l'unanimité

2) BUDGETS PRIMITIFS

- **Budgets annexes :**
  - Margillan : Équilibre en dépenses et recettes :
    Fonctionnement 611 610 €, investissement 581 610 €
  - La Combette : Équilibre en dépenses et recettes :
    Fonctionnement 318 723 €, investissement 298 923 €
  - Marintan : Équilibre en dépenses et recettes :
    Fonctionnement 62 801 €
  - Espace Alu : Équilibre en dépenses et recettes :
    Fonctionnement 137 050 €
  - Eau et Assainissement : Équilibre en dépenses et recettes :
    Fonctionnement 880 336 €, investissement (y compris restes à réaliser) 1 655 042 €

- **Budget primitif Commune :** Équilibre en dépenses et recettes :
  Fonctionnement 5 038 054 € ; investissement (y compris restes à réaliser) 5 696 442 €

Tous les budgets sont approuvés à l'unanimité.

3) DEMANDES DE SUBVENTIONS

Dans le cadre du Patrimoine rural non protégé, un dossier est déposé pour la réfection des corniches de l'église, évaluée à 96 170 €. Il est demandé dans la délibération, une autorisation d'anticipation des travaux. **Approuvé à l'unanimité**

4) BAUX COMMUNAUX

• **Alpages :** une clause de débroussaillage est incluse pour les 100 ha attribués à A. COSTERG (parties des parcelles H1, H2, H141 et H1416 sur Beaune) au prix de 7 €/ha.
Approuvé à l'unanimité

• **Ferme des Bourguignons :** la rupture de bail pour le 30 juin est sollicitée après le constat d'état des lieux et la remise en état des locaux et des terrains. Le bail sera rompu au 30 Juin, les loyers de l'appartement ne seront plus dus à partir du 1er Juillet. En revanche, la totalité du loyer de la ferme pour 2011 reste dû. Des négociations sont en cours pour une éventuelle reprise. **Approuvé à l'unanimité.**

• **Le Shantonë :** le montant de la location est fixé à 20 000 € HT/an négociable. **Approuvé par 17 voix et une abstention**

5) PRIX DES LOTS DES LOTISSEMENTS

Le montant de la T.V.A est inclus dans le prix de vente annoncé aux acquéreurs. Une péréquation sera effectuée afin de calculer la TVA sur la marge. **Approuvé à l'unanimité**

6) C.R. DES COMMISSIONS

- **C.C.M.G** : le compte rendu du dernier conseil a été distribué à chaque élu.
- **C.C.A.S**:

- une subvention communale de 13 748 € est nécessaire à l'équilibre du budget.
- aide à domicile : 83 personnes ont effectuées 11 315 heures dont 64% financés par l'aide à la dépendance.
- les colis de Noël ont été négociés avec Carrefour Market

- **Tourisme** : une réunion avec les représentants de l'UDOTSI (union départementale des offices de tourisme et syndicat d'initiative) et de l'ATD (agence touristique départementale) a permis d'obtenir un éclairage sur les conditions de mise en place d'un bureau d'information.

7) QUESTIONS DIVERSES

- **Passage au numérique :** dans le cadre du C.N.C et de la région, l'équipement du cinéma en numérique nécessite le dépôt d'un dossier avant l'été. L'adhésion à un fond de mutualisation géré par l'ACRIRA permettra l'équipement groupé des salles indépendantes. **Approuvée à l'unanimité**
- **Forêts :** les devis des entreprises de débardage ont été reçus et l'entreprise Eagle Hélicopter est retenue pour le forfait d'installation de 1 000 € et 100 €/minute. **Approuvé à l'unanimité**

8) INFORMATIONS DIVERSES

- Conseil Général : subvention de 12 000 € accordée dans le cadre de la mise en place du réseau des Musées.

- Région : 6 215 € reçus pour l'entretien des ruisseaux au titre du Fonds européen agricole.

- Valmeinier : courrier de la municipalité pour l'entretien du pont du Moulin à la limite des communes de St Michel et de St Martin d'Arc. Mis à l'étude vers la C.C.M.G..

- Association des Maires Ruraux : un vœu demandant la révision de l'annonce des fermetures de classe en milieu rural est approuvé.

- A.D.O.M.A : le centre d'hébergement devrait fermer en septembre et les résidents répartis dans deux autres foyers.

- Les Teppes : satisfaction exprimée suite au balayage de la voirie communale.

- La Buffaz : les travaux de réfection de mur ont été effectués par les habitants, les matériaux fournis par la commune.

- **Prochain conseil municipal : le Mardi 31 Mai 2011**

Le Maire,

J.M. GALLIOZ